



SPÉCIALISTE DU LINGE DE MAISON

↑ (//www.latribune.fr) > Entreprises & Finance (<https://www.latribune.fr/Entreprises-secteurs.html>)
> Industrie (<https://www.latribune.fr/entreprises-finance/industrie/l-actualite-industrie.html>)

Industrie : le gouvernement veut booster 124 territoires

Par Grégoire Normand (/journalistes/gregoire-normand-251) | 22/11/2018, 15:49 | 1316 mots

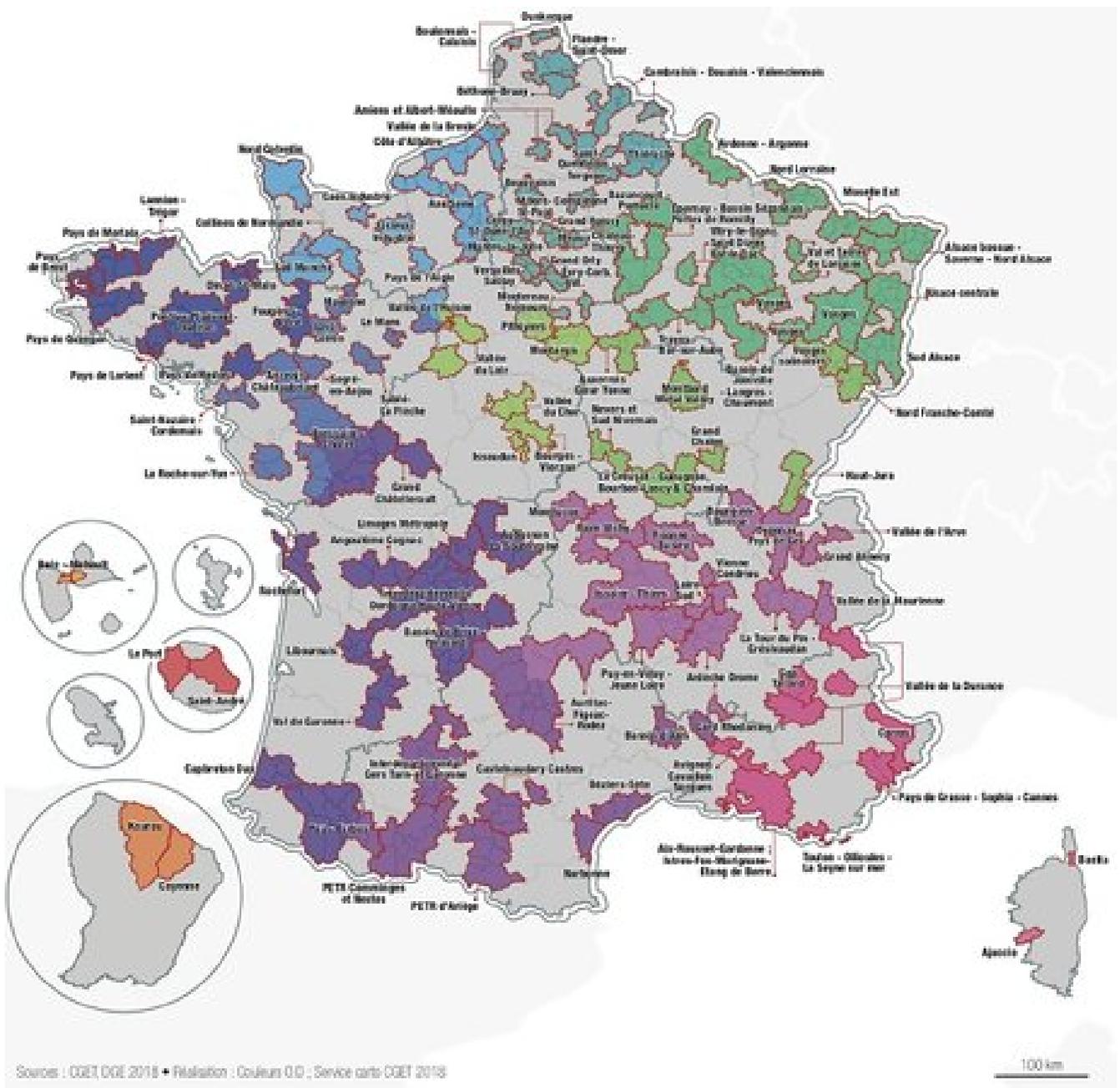


Edouard Philippe a annoncé une enveloppe de 1,3 milliard d'euros pour ces territoires. (Crédits : Reuters)

Le Premier ministre a lancé ce jeudi au Grand Palais l'initiative "territoire d'industrie" qui vise à soutenir 124 territoires à hauteur de 1,3 milliard d'euros. L'objectif est de renforcer les moyens sur des communes de taille moyenne qui ont déjà un passé industriel.

Lors du lancement de l'Usine extraordinaire au Grand Palais ce jeudi 22 novembre, le Premier ministre Edouard Philippe a dévoilé la carte des 124 territoires d'industrie qui devraient faire l'objet d'un large soutien dans les années à venir. Le chef du gouvernement a rappelé *"qu'il n'y avait pas de grande puissance économique sans grande puissance industrielle."*

Pour dynamiser cette reconquête industrielle, le gouvernement a lancé une mission chargée d'identifier ces territoires à soutenir en priorité. Ce groupe, présidé par le député LREM des Bouches du Rhône Bruno Bonnel, a sillonné la France à la recherche des freins qui pouvaient faire obstacle au renouveau industriel. Mais le chantier est loin d'être gagné. L'industrie tricolore a perdu des milliers d'emplois et de très grands sites industriels ont récemment connu des difficultés ou ont tout simplement fermé. L'économie française a été marquée par des décennies de désindustrialisation et de délocalisations. Pour faire face à ce marasme, le gouvernement veut faire le pari de l'industrie du futur.



Carte des 124 territoires sélectionnés. "Cette liste n'est ni figée ni fermée. Elle est plus un début qu'une fin et c'est aux acteurs locaux qu'il reviendra de l'affiner" a précisé Edouard Philippe lors de son discours.

1,3 milliard d'euros de financement

L'enveloppe annoncée par le locataire de Matignon devrait s'élever à 1,3 milliard d'euros pour les 124 zones sélectionnées. Sur ce budget fléché vers ces 124 territoires, plus de 500 millions viendront du programme d'investissements d'avenir (PIA), 250 millions du PIC (Plan d'investissement compétences) et 500 millions de la Banque des territoires. L'initiative doit faire l'objet d'un pilotage décentralisé par les conseils régionaux, les intercommunalités accompagnées des industriels. "Le pilote principal du dispositif sera le président de région" a souligné Edouard Philippe, "parce que la région est désormais devenue le principal acteur du développement économique territorial." Depuis l'entrée en vigueur de la loi Notre, les régions sont devenues chef de file sur les compétences économiques.

> Lire aussi : Régions : quel impact économique ? (<https://www.latribune.fr/regions/regions-quel-impact-economique-791726.html>)

Par ailleurs, la grande majorité des territoires sélectionnés ne figurent pas dans les métropoles. La mission a privilégié la France des périphéries "qui épouse de manière beaucoup plus fidèle la géographie industrielle de notre pays. Qui épouse aussi sa réalité institutionnelle, celle de la montée en puissance dans le domaine économique, des conseils régionaux et des intercommunalités" a indiqué Edouard Philippe. L'objectif répété est de soutenir les entreprises industrielles dans les villes moyennes "et celles où justement s'expriment avec le plus de force, la colère et l'inquiétude. Or, un des meilleurs moyens d'obtenir des gains de pouvoir d'achat, c'est d'aider nos usines, nos PMI, nos PME."

Renforcer l'attractivité

L'ambition du gouvernement est de concentrer ses efforts avant tout sur le renforcement de l'attractivité. Si l'économie tricolore est plébiscitée par les investisseurs étrangers comme l'illustre le dernier baromètre réalisé par Business France (<https://www.latribune.fr/economie/france/attractivite-pourquoi-la-france-s-en-sort-selon-pascal-cagni-president-de-business-france-798199.html>), plusieurs territoires et villes moyennes restent en souffrance. La récente colère des gilets jaunes et l'exaspération de certains élus locaux témoignent des difficultés économiques et du malaise social dans ces espaces. Pour tenter de renforcer ces territoires, le Premier ministre a mis l'accent sur la nécessité d'assurer une meilleure couverture numérique par le développement d'infrastructures dédiées à l'internet très haut débit. *"L'enjeu actuel est le déploiement du THD (Très Haut Débit) fixe et mobile, qui constitue le plus grand chantier d'infrastructure pour les 15 ans à venir"* précise le communiqué. Il a également insisté sur le renforcement de la couverture mobile dans les territoires d'industrie.

L'innovation au centre des préoccupations

La seconde ambition affichée est celle de l'innovation. *"Les territoires d'industrie bénéficieront en priorité des dispositifs que nous venons de lancer dans le cadre du plan pour l'industrie du futur, du PIA régionalisé ou du dispositif "Territoires d'innovation" a expliqué l'ancien maire du Havre dans son discours. Depuis plusieurs années, les gouvernements en place misent sur l'industrie du futur pour tenter de mettre fin à la désindustrialisation.*

À ce sujet, si le chef du gouvernement a rappelé que pour *"la première fois depuis dix ans, les entreprises recréent des emplois industriels en France [...] et que la France est le pays qui a accueilli en 2017 le plus d'investissements industriels étrangers en Europe, il n'y a pas de quoi fanfaronner."* *"Nous savons les turbulences qui partout sont susceptibles de venir secouer notre pays",* a-t-il poursuivi, citant le dossier de l'aciérie française Ascoval et les difficultés de l'américain General Electric qui menacent l'avenir du site de Belfort. *"Les tensions commerciales et la hausse des tarifs douaniers sont malheureusement partout sur la planète à l'ordre du jour",* la croissance mondiale ralentit et la transition écologique *"bouleverse nos équilibres"* plus vite que prévu, selon le Premier ministre.

> **Lire aussi** : Croissance mondiale : l'OCDE alerte sur les risques (<https://www.latribune.fr/economie/international/croissance-mondiale-l-ocde-alerte-sur-les-risques-798118.html>)

Pour doper l'innovation, le gouvernement a introduit dans le projet de loi de finances 2019 un dispositif fiscal de suramortissement de 40% pour les investissements de robotisation, de fabrication additive et de transformation numérique dans les deux années à venir. Outre cette mesure, la majorité veut accélérer les dispositifs d'accompagnement des PME vers l'industrie du futur. À ce jour 5.200 PME industrielles ont bénéficié d'accompagnements spécifiques. L'objectif est d'en accompagner 10.000 de plus d'ici 2020 grâce à une enveloppe de 80 millions d'euros issue du grand plan d'investissement.

Le renforcement des filières

La stratégie économique du gouvernement pour réindustrialiser la France passe notamment par le renforcement des filières. À ce jour, 16 filières ont été labellisées au cours de l'année et cinq contrats de filières ont été signés. *"L'objectif est de finaliser les 11 contrats de filières restants d'ici la fin de l'année"* souligne l'exécutif. Parmi les filières valorisées figurent l'automobile, la chimie et les matériaux, l'agroalimentaire, le bois ou encore l'aéronautique. Au niveau de la santé, l'exécutif veut par exemple favoriser la bioproduction *"pour construire des stratégies thérapeutiques innovantes."* Lors de la table ronde, le ministre de la Transition écologique François de Rugy a également insisté sur la filière hydrogène. Pour la patronne d'Engie Isabelle Kocher présente lors de la table ronde *"l'hydrogène peut être au service d'une économie décarbonée."*

L'enjeu des compétences

Face à toutes ces transformations, l'enjeu des compétences devient primordial. Présente lors du Conseil national de l'industrie (CNI), la ministre du Travail Muriel Pénicaud a rappelé que *"l'accès aux compétences est déterminant. Un emploi sur deux va se transformer dans les dix ans."* Le gouvernement veut mettre l'accent sur l'apprentissage. Il a pris l'engagement d'augmenter de 40% le nombre d'apprentis d'ici 2023. Ceci portera de 62.000 à 87.000 le nombre d'apprentis qui rejoignent chaque année l'industrie. La ministre de la rue de Grenelle veut soutenir les campus d'innovation dans les territoires et *"les projets communs entre le secteur industriel et la recherche dans le cadre de fonds européen peu utilisé par la France."* Au-delà des nouveaux outils annoncés par tous les ministres sous la coupole du Grands Palais, l'autre enjeu est peut-être aussi d'activer les leviers existants.

Pour aller plus loin : Les robots sauveront-ils l'industrie ? Retrouvez les autres articles de notre Dossier spécial dans *La Tribune Hebdo n°268* (<https://www.latribune.fr/hebdomadaire/hebdomadaire.html>) daté du 9 novembre 2018 :

- **N'oubliez pas l'industrie SVP** (<https://www.latribune.fr/opinions/editos/n-oubliez-pas-l-industrie-svp-796995.html>)
- **Industrie du futur : l'heure de la mobilisation a sonné** (<https://www.latribune.fr/economie/france/industrie-du-futur-l-heure-de-la-mobilisation-a-sonne-796977.html>)
- **Automatisation : l'emploi et les compétences au centre des inquiétudes** (<https://www.latribune.fr/economie/france/automatisation-l-emploi-et-les-competences-au-centre-des-inquietudes-796986.html>)
- **Bruno Bonnell : "Il faut réenchanter l'industrie"** (<https://www.latribune.fr/economie/france/bruno-bonnell-lrem-il-faut-reenchanter-l-industrie-797174.html>)